



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

COUVONGES

Périmètre délimité des abords de l'église Saint-Brice



© <https://p.monumentum.fr/main/55/pa00106520-couvonges-eglise.jpg>

Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est – UDAP de la Meuse
Parc Bradfer - 14 avenue Antoine Durenne - CS 80561 - 55012 Bar-le-Duc – Tél. 03 29 79 93 83
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-C



Réception au contrôle de légalité le 05/03/2026 à 16h17
Référence de l'AR: 055-245501184-20260304-CC2026_014-DE
Affiché le 05/03/2026 ; Certifié exécutoire le 05/03/2026

COUVONGES

Couvonges est une commune du département de la Meuse, intégrée à la région Grand Est. Elle est située à environ 12 km de Bar-le-Duc et s'étend sur 4,56 km².



Figure 1 : Carte IGN actuelle

La commune est située au cœur de la vallée de la Saulx, entourée de terres agricoles et de zones boisées qui participent à son cadre naturel. La commune s'inscrit dans un territoire où l'agriculture et l'histoire locale ont façonné durablement les paysages. La commune appartient à la communauté de communes du Pays de Revigny-sur-Ornain.

Couvonges possède une histoire ancienne, héritée du Barrois mouvant, territoire historiquement rattaché au duché de Bar. Le village fut autrefois le siège d'une seigneurie, dont subsistent encore quelques traces visibles dans le parcellaire et les anciens fossés. Comme de nombreuses communes de la vallée de la Saulx, Couvonges a également été marqué par les événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale. En août 1944, plusieurs habitants furent exécutés par des troupes allemandes en retraite, un drame qui demeure profondément ancré dans la mémoire collective. Un monument commémoratif et le monument aux morts rappellent aujourd'hui ces événements.

Le patrimoine de Couvonges, bien que modeste en apparence, est riche de sens et de symboles. On y trouve notamment un ancien lavoir communal, typique de l'architecture rurale du XIXe siècle, ainsi que des éléments liés à la vie collective du village. Cependant, le principal élément patrimonial de la commune reste sans conteste l'église Saint-Brice, qui constitue à la fois un repère visuel dans le paysage et un témoin majeur de l'histoire locale.

Evolution du territoire

L'évolution du territoire de Couvonges s'inscrit dans une dynamique lente et continue, caractéristique des communes rurales de la vallée de la Saulx.

À l'origine, le territoire se structure autour d'un noyau villageois ancien, probablement établi dès le Moyen Âge, en lien étroit avec les ressources naturelles environnantes, notamment les terres agricoles, les prairies humides et les zones boisées. L'organisation du finage communal reflète une économie essentiellement agraire, fondée sur la polyculture et l'élevage, avec des parcelles agricoles disposées autour du village et exploitées collectivement ou sous régime seigneurial. Cette structuration du territoire est durablement marquée par l'appartenance de Couvonges au Barrois mouvant, qui influence son organisation administrative, juridique et foncière pendant plusieurs siècles.



Figure 2 : Couvonges © Carte Cassini du XVIIIe siècle

Au fil des époques modernes, le territoire de Couvonges connaît peu de transformations brutales, mais s'adapte progressivement aux évolutions économiques et sociales. Les terres agricoles sont rationalisées, les chemins ruraux se fixent et les espaces boisés sont exploités de manière plus structurée, notamment pour le chauffage et la construction.

Le village conserve une implantation compacte, avec un bâti resserré autour de l'église et des axes de circulation (carte d'état-major), tandis que les hameaux et les exploitations agricoles restent dispersés dans le paysage. Aux XIXe et XXe siècles, l'évolution du territoire est marquée par la modernisation de l'agriculture, la diminution progressive de la population et l'abandon de certaines pratiques traditionnelles, entraînant une transformation des paysages, notamment par l'agrandissement des parcelles et la réduction des espaces cultivés de manière intensive.



Figure 3 : Couvonges © carte d'état-major du XIX^e siècle

Malgré les ruptures liées aux conflits mondiaux, en particulier la Seconde Guerre mondiale, le territoire de Couvonges a conservé son caractère rural et son organisation générale, témoignant aujourd'hui d'une continuité paysagère et historique qui constitue l'un des éléments essentiels de son identité.



Figure 4 : Photographies aériennes 1950 -1965 ©géoportail.fr

Edifices remarquables



Figure 5: Plan situation des édifices remarquables ©googlemaps.fr

1. Le lavoir

Le lavoir de Couvonges date probablement du XIX^e siècle, période durant laquelle de nombreux lavoirs communaux ont été construits en France pour améliorer l'hygiène publique.

Le lavoir municipal, alimenté par une source qui prend son origine sous les maisons situées de l'autre côté de la rue principale, était constitué d'un grand bassin faisant office d'aiguayoir, destiné au bain des chevaux.

Avec l'arrivée de l'eau courante et des machines à laver au XX^e siècle, le lavoir a perdu son utilité quotidienne. Il a ensuite été conservé comme élément du patrimoine local, témoignant de la vie rurale d'autrefois.

Aujourd'hui, le lavoir de Couvonges est un symbole du patrimoine communal. Il rappelle les pratiques domestiques anciennes, la vie quotidienne des habitants et l'importance de l'eau dans l'organisation du village.



Figure 6 : Lavoir au 19^{ème} siècle et lavoir aujourd'hui ©<https://www.larandodutacot55.fr/patrimoine-couvonges>

2. Le château et le manoir

Le château de Couvonges, aujourd'hui totalement disparu, était situé dans la partie basse du village, dans le prolongement direct de la rue du château.

Plusieurs documents d'archives permettent de préciser qu'il était entouré de fossés, abritait une chapelle placée sous l'invocation de la Vierge et était agrémenté d'un jardin parcouru de canaux, qui s'étendait jusqu'à la rivière. Il constituait le centre de la seigneurie locale et était entouré de fossés, de jardins et de canaux alimentés par la rivière. Présent dès le Moyen Âge, il fut remanié au fil des siècles par l'architecte Etienne Gratas du Lys, notamment après un incendie vers 1600, avant d'être vendu comme bien national à la Révolution française et entièrement démantelé. Certains éléments architecturaux ont certainement été réemployés pour la construction de bâtiments dans le village. Tel pourrait être le cas d'une fenêtre à menaux que l'on trouve aujourd'hui intégrée dans le mur d'une grange.



Figure 7 : archive rue du château ©<https://www.larandodutacot55.fr/patrimoine-couvonges>

Seuls subsistent comme témoignage sur place des morceaux de tuiles, d'ardoise et de carreaux de terre cuite vernissés éparpillés dans les labours ainsi que quelques éléments sculptés (bas relief représentant un serpent, fragments de colonnes, corniche, marches d'escalier en colimaçon...) découverts à proximité du site.

Le manoir, construit plus tardivement au XIX^e siècle, était une demeure plus moderne, entourée d'un vaste jardin clos avec allées, potager et arbres. Il symbolisait une résidence de notables ruraux, mais fut détruit lors de la Première Guerre mondiale. Bien qu'il ne reste aujourd'hui aucun vestige visible de ces bâtiments, leur souvenir fait partie intégrante du patrimoine et de l'histoire de Couvonges.

3. L'église Saint-Brice (Monument historique)

L'église Saint-Brice de Couvonges est classée monument historique depuis le 3 décembre 1936, en raison de son intérêt architectural, historique et artistique. Implantée en hauteur, légèrement à l'écart du centre du village, elle domine la vallée et s'impose comme un point central du paysage communal. Cette position stratégique renforce son rôle symbolique, à la fois religieux et social, au fil des siècles.



Figure 8 : Eglise Saint Brice en 2023 ©UDAP 55

L'édifice présente une architecture issue de plusieurs périodes successives, traduisant l'évolution des styles et des usages. Les parties les plus anciennes, datant du XII^e siècle, correspondent à la nef et au chœur à chevet plat, caractéristiques de l'art roman, avec des murs épais et une structure sobre. Le clocher, surmonté d'une toiture en bâtière, s'inscrit également dans cette tradition romane rurale.

Au XVe siècle, l'église est agrandie par l'ajout de deux chapelles latérales formant un faux transept, ainsi que par la construction d'un porche occidental. Ces transformations témoignent d'une période de renouveau architectural et de l'importance croissante de l'édifice pour la communauté villageoise. Des aménagements ultérieurs, notamment au XVIIe et au XVIIIe siècle, viennent compléter l'ensemble, comme la sacristie datée de 1642.



Figure 9: Eglise Saint Brice en 2023 ©UDAP 55

L'intérieur de l'église conserve des éléments décoratifs remarquables, parmi lesquels des fragments de peintures murales datant du XVe siècle. Ces décors, bien que partiellement conservés, représentent des scènes religieuses telles que l'Annonciation, le martyr de saint Sébastien ou encore saint Nicolas bénissant. Ils constituent un témoignage précieux de l'art religieux médiéval en milieu rural. Le porche de l'église, doté de banquettes en pierre, jouait autrefois un rôle important dans la vie collective du village, servant de lieu de réunion et d'échange après les offices religieux. Les cloches actuelles, fondues au XIXe siècle, prolongent cette tradition sonore et symbolique, marquant les temps forts de la vie communale.


Par son histoire, la diversité de ses phases de construction et la richesse de ses décors, l'église Saint-Brice représente un élément majeur du patrimoine de Couvonges. Elle incarne la continuité de la vie religieuse et sociale du village à travers les siècles et constitue aujourd'hui un témoignage essentiel de l'architecture romane et gothique rurale de la Meuse.


Abords du Monument Historique

Concernant la protection patrimoniale, les abords de l'église Saint-Brice relèvent actuellement du régime général prévu par l'article L.621-30 du code du patrimoine, un périmètre de 500 mètres. Ainsi, tous les travaux au sein des périmètres de protection, en co-visibilité avec les monuments historiques sont soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.



Figure 10: périmètre des abords de l'église Saint-Brice ©atlasdupatrimoine.culture.fr

 Périmètres de protection de 500 mètres (101,3 hectares)

 Eglise Saint Brice

Opportunité de mettre en place un périmètre délimité des abords

Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, le code du patrimoine offre la possibilité de modifier le périmètre de protection autour des monuments historiques pour prendre en compte les ensembles d'immeubles, bâtis ou non, qui forment avec le monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur. Ce périmètre peut être commun à plusieurs monuments historiques.

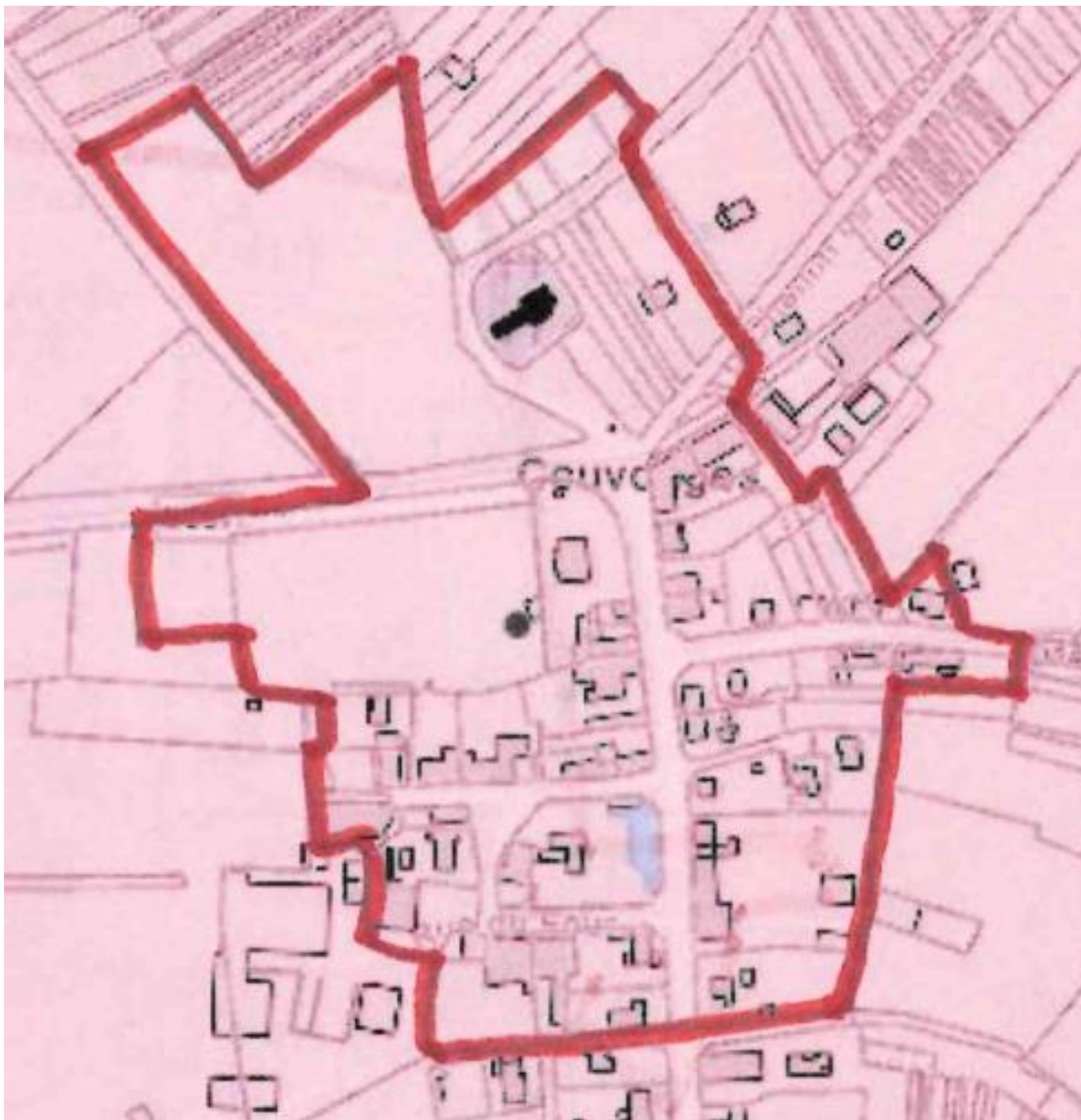
Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du pays de Revigny (COPARY), l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine propose un périmètre délimité des abords de l'Eglise Saint-Brice qui vient en remplacement du périmètre automatique de 500 mètres.


Ce nouveau périmètre couvre une superficie de 5,22 hectares, en remplacement de 101,3 hectares pour les deux périmètres de 500 mètres.



Figure 11: périmètre des abords de l'église Saint-Brice ©udap55

Tracé détaillé – proposition de périmètre délimité des abords de l'église Saint-Brice de Couvonges



 Proposition de périmètre délimité des abords de l'église Saint-Brice de Couvonges

Objectif du périmètre délimité des abords

Le périmètre délimité des abords doit, conformément aux dispositions de l'article L621-30 du code du patrimoine, prendre en compte les ensembles d'immeubles, bâtis ou non, qui forment avec les monuments historiques un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur.

La création d'un PDA autour de l'église Saint-Brice offrirait un outil réglementaire adapté aux enjeux locaux. Elle permettrait de dépasser la simple logique du rayon de 500 m en intégrant des éléments paysagers et urbains significatifs, comme les alignements bâtis, les perspectives d'entrée de village et les vues vers le monument historique.

L'objectif de ce nouveau périmètre est de réserver l'action de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Meuse sur le secteur le plus cohérent afin de recentrer ses missions sur des enjeux patrimoniaux et sur les lieux les plus sensibles au regard de la préservation des deux monuments historiques. Ce PDA a également pour objectif de préserver le tissu bâti formant l'écrin du monument historique afin d'assurer la qualité des travaux qui y sont réalisés et de contrôler leur impact visuel dans cet environnement. Il vise aussi à préserver les perspectives sur les monuments. Ce nouveau tracé se veut simple et pertinent.

Le périmètre délimité des abords intègre l'emprise bâti du centre ancien valorisant les perspectives vers l'église Saint-Brice.



Figure 12: L'alignement du bâti ancien est à conserver, perspective avec vue sur l'église Saint-Brice ©google.com.maps.couvonges

Le village est constitué de maisons ou de bâtis anciens mitoyens avec un gabarit similaire et présentant un front bâti continu et régulier. Ces constructions traditionnelles sont en général de petite taille (en moyenne deux ou trois travées) et peu élevée (R+1), avec des toitures à deux pans en tuiles terre cuite rouge brun.



Figure 12: L'alignement du bâti ancien est à conserver ©google.com.maps.couvonges



Figure 13 et 14 : L'entrée de la commune est à valoriser et préserver avec vue sur l'église Saint-Brice en hauteur ©google.com.maps.couvonges

Par sa position en hauteur, l'église Saint-Brice contribuait à l'équilibre de la trame urbaine ancienne, affirmant une présence discrète mais déterminante dans la hiérarchie spatiale du bourg.



Le périmètre exclu les constructions de la seconde reconstruction et récentes, sans rapport historique ou architectural avec le monument historique.



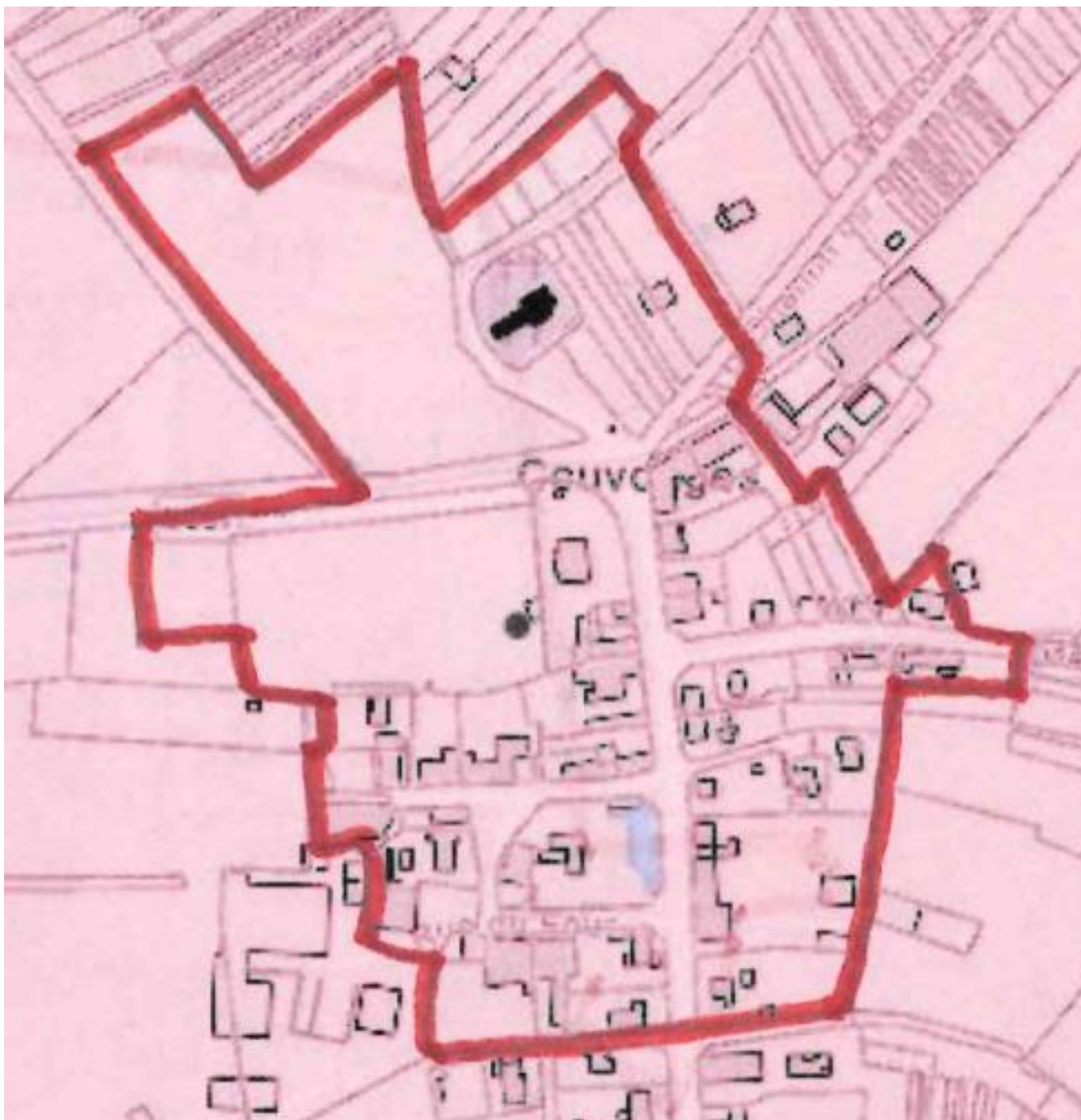
Figure 16 et 17 : Les constructions récentes ne sont pas intégrées dans le PDA @google.com.maps.couvonges



En conclusion, le périmètre proposé cible les enjeux historiques et urbains aux abords immédiats de l'église Immaculée-Conception et l'ancien château du Tertre.

Une fois le périmètre délimité des abords approuvé (par arrêté préfectoral, après l'enquête publique), tous les travaux à l'extérieur du périmètre ne seront plus soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (ABF), alors que ceux situés à l'intérieur seront soumis à l'avis conforme de l'ABF.

Proposition du périmètre délimité des abords de l'église Saint Brice de Couvonges



 Proposition de périmètre délimité des abords de l'église Saint-Brice

Bibliographie et sitographie

Google maps : <https://www.google.com/maps>

Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Fondation du patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org>

Monumentum : <https://monumentum.fr>

Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/couvonges>

<https://www.larandodutacot55.fr/patrimoine-couvonges>

Extrait des Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine. 1892. Archives départementales de la Meuse, cote BB 127.

